CERTIFICAT

CERTIFIÉ PAR AFCAB

NF

ARMATURES

N° A11/118 RÉV. 10

Attribué à

SNAAM

Pour les armatures fabriquées sur le site de

LA TRINITE (06)

En vertu de la présente décision notifiée par **l'**AFCAB**, AFNOR certification** accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et du Référentiel de certification **NF 254**.

Date de décision : 18/09/2024
Date de validité : 31/12/2027

Pour L'AFCAB,

cofrac
ORGANISME ACCREDITE SOUS LE N° 5-0007
Portée disponible sur www.cofrac.fr
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Le lecteur est invité à vérifier la validité de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant le site www.afcab.com
Ce document contient 4 pages y compris celle-ci.

Bruno MARIN
Président de l'AFCAB.

AFCAB
ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France ● Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 ● www.afcab.com ● info@afcab.com

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.

FICHE DESCRIPTIVE

VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-027 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification NF – **Armatures** – RCC01 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque NF - **Armatures**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'AFCAB, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque NF et dans le Référentiel de certification NF – **Armatures** – RCC01 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'AFCAB : www.afcab.com rubrique "Certificats".

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo NF – **Armatures** et le n° de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
SNAAM 56-58 Route Nationale F - 06340 LA TRINITE	Tél : (33)(0)4 93 54 93 76 Fax : (33)(0)4 93 27 18 46 E-mail : nice@snaam.fr Web : www.snaam.fr	SNAAM 23 rue du progrès BP 269 F - 69802 SAINT PRIEST CEDEX

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.

PRODUITS CERTIFIÉS

Norme de référence		NF A 35-027
Catégories	Armatures sur catalogue	NON
	Armatures sur plan	OUI
	Armatures Spéciales	OUI
Opérations couvertes	Dressage	Gamme de diamètre : 6 à 16 mm
	Coupe	OUI
	Façonnage	OUI
	Assemblage par soudage	Assemblage de montage en croix et par recouvrement, sans formage après soudage : *Soudage à l'arc sous flux gazeux – procédé n°135 – (somme mini des diamètres 14 mm, somme maxi des diamètres 57 mm, rapport mini des diamètres 0,25)* *Soudage au fil fourré – procédé n°136 – (somme mini des diamètres 14 mm, somme maxi des diamètres 65 mm, rapport mini des diamètres 0,25)*
	Formage de panneaux soudés certifiés	NON
Armatures spéciales	Adjonction de dispositifs de raboutage ou d'ancrage des armatures du béton	« FORTEC » pour les diamètres d'armatures 12 à 40 mm bénéficiant du certificat M10/015
	Armatures inoxydables	NON
	Armatures galvanisées	NON

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les armatures conformes à la norme NF A 35-027, qui portent la marque NF **- Armatures** délivrée par l'AFCAB :

- sont conformes aux plans, catalogues et/ou aux pièces écrites de la commande reçue par l'armaturier :
  - Respect des diamètres d'armature, des dimensions et longueurs d'ancrage (écart toléré compris selon les cas entre 10 et 50 mm).
  - Conformité des diamètres intérieur de cintrage (cf. § 4.5.2 de la norme NF A 35-027).
  - Conformité des quantités d'éléments constitutifs des armatures assemblées.
  - Conformité des quantités d'éléments livrées.
  - Respect des prescriptions de forme.
- présentent des caractéristiques géométriques, mécaniques et technologiques conformes aux spécifications définies dans les normes relatives aux aciers pour béton armé constitutifs :
  - Aciers constitutifs conformes aux normes qui leur sont applicables.
  - Non-altération des caractéristiques géométriques et mécaniques au cours du dressage.
  - Non-altération des caractéristiques mécaniques au cours du soudage.
- respectent les tolérances dimensionnelles prescrites (écart toléré compris selon les cas entre 10 et 50 mm),
- résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions du Référentiel de certification NF – **Armatures** – RCC01 en vigueur,

L'AFCAB n'a pas pour mission de vérifier les études qui pourraient être réalisées par l'armaturier certifié, qu'elles concernent la constitution du catalogue ou des adaptations plus ou moins importantes des plans.

AFCAB
ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France ● Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 ● www.afcab.com ● info@afcab.com

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.